

JEUNESSE ET SPORTS

Le sport s'invite à l'Assemblée Nationale, enfin !

Suite aux mobilisations 2018/2019 pour lutter contre le démantèlement du Ministère des sports, en réaction notamment à la création de l'Agence Nationale du Sport et au projet de détachement des CTS auprès des fédérations sportives, les représentants des personnels (dont le SNEP-FSU) avaient été reçus à l'Assemblée Nationale par Marie George Buffet et Régis Juanico le 30 avril dernier. A l'issue de cette rencontre, l'ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports (M. G. Buffet) avait proposé d'organiser, avec nous, une initiative médiatique, espérant le soutien de sportifs de haut niveau qui s'étaient notamment mobilisés pour la défense des CTS.

Initialement prévu le 28 juin, ce colloque sur la défense du service public du sport a finalement eu lieu à l'Assemblée Nationale le 19 septembre 2019, avec pour objectif de contribuer à l'écriture de la future loi sur le sport. Plus de 150 personnes s'étaient

inscrites pour échanger avec les différents acteurs du sport : parlementaires (trop peu), fédérations, collectivités territoriales, syndicats représentant les personnels JS, universitaires,... Le premier temps portait sur l'analyse de la réforme du modèle sportif français, tandis que le second était consacré aux perspectives pour un service public du sport modernisé et consolidé.

Invitée sur la 2nde table ronde, Gwénaëlle NATTER, secrétaire nationale du SNEP-FSU en charge du sport, a rappelé le travail de fond mené par le SNEP-FSU pour informer et alerter les décideurs, soulignant la plus-value du ministère et de ses personnels, ainsi que les risques en cas de transfert des missions. Elle a ensuite présenté les propositions du SNEP-FSU pour que le pôle éducatif et sportif interministériel permette le déploiement des politiques publiques du sport sur tout le territoire et pour tous les usagers, grâce à un ministère et des personnels confortés dans leurs missions édu-



catives et ce, quel que soit le devenir de l'agence (que nous continuons à contester). En conclusion, M. G. Buffet a souligné les nombreuses convergences, entre les différents acteurs du sport présents dans la salle, concernant la vision (analyse de la situation et perspectives) et la volonté d'adapter notre modèle aux enjeux présents. Mais les réformes doivent se faire dans l'intérêt du sport et de ses pratiquants ! Le SNEP-FSU y veillera...

gwenaelle.natter@snepfsu.net

DES INÉGALITÉS QUI EXPLOSENT !

A lors que la richesse ne cesse de croître dans notre pays, que les actionnaires voient leurs profits exploser, faisant de la France la plus grosse distributrice de dividendes, la pauvreté elle, gagne du terrain. Ce sont plus de 9 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, dont un enfant sur cinq. Macron l'annonçait dans sa campagne, il n'y aurait plus de SDF après un an de quinquennat... Force est de constater que cette promesse est restée lettre morte et l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale reconnaît que la pauvreté avance.

Le Conseil Economique et Social et Environnemental a d'ailleurs rendu un rapport en juillet 2019 et ses préconisations pour sortir de la grande pauvreté d'ici à 2030. Pour régler cette question, il conviendrait que l'État s'engage résolument dans la bataille, car sans une action déterminée cela restera un vœu pieux et la misère aura de beaux jours devant elle, impactant en premier lieu, les jeunes et les femmes.

Au-delà des aides financières, les services publics sont aussi une clé importante pour sortir de cet état de fait. Droit au logement, droit à la santé, droit à l'éducation et à la culture devraient être garantis à chacune et chacun, comme moyens indispensables pour sortir de la pauvreté.

Le développement actuel de bidonvilles en France est proprement scandaleux au regard des richesses produites et captées par une minorité. Pour sortir de la pau-



vreté il faut changer fondamentalement la répartition des richesses et mettre en œuvre une politique fiscale équilibrée, qui permette à l'État de récupérer une manne financière pour développer des politiques publiques redistributrices. Exiger la fin du CICE, le retour de l'ISF, mettre à contribution les revenus financiers, sont des leviers pour y parvenir.

C'est cette exigence de partage des richesses que nous devons porter, car c'est à cette condition que nous pourrions sortir de ces terribles constats sur la pauvreté qui se répètent à l'envi. De l'argent, il y en a en France et il est grand temps de le réorienter vers la solidarité collective. Macron et son gouvernement ont le pouvoir de le faire, car gouverner c'est faire des choix. Pour l'heure, ils font le choix de favoriser le capital, imposons-leur celui du monde du travail !

polo.lemonnier@snepfsu.net